

## Quartiers défavorisés: prime de 1.000 euros à la rentrée pour les personnels de l'Education

Paris, 2 juil. 2018 (AFP) -

Les personnels de l'Education nationale exerçant dans des quartiers très défavorisés (REP+) toucheront une première prime annuelle de 1.000 euros dès la rentrée, avant une montée en charge progressive qui pourra aller jusqu'à 3.000 euros par an, a indiqué lundi le ministère.

C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron: 3.000 euros par an pour les enseignants des écoles et collèges des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+).

Elle sera finalement attribuée progressivement. Une première prime de 1.000 euros sera versée à partir de la rentrée aux 26.000 profs des écoles, 15.000 profs des collèges, 845 personnels de direction et quelque 3.500 personnels médicaux ou administratifs exerçant dans des quartiers très défavorisés.

Au total, environ "46.000 personnes en bénéficieront", a précisé Edouard Geffray, directeur général des ressources humaines au ministère. En sont pour l'instant exclus les assistants d'éducation (surveillants) et accompagnants des élèves handicapés, même si "des discussions sont en cours".

Pour atteindre les 3.000 euros annoncés, la montée en charge sera progressive: 2.000 euros pourront être versés en 2019-2020 avant que la totalité de la somme promise ne soit versée en 2020-2021.

Toutefois, "une part minoritaire" de cette prime pourrait être "conditionnée" à partir de l'an prochain à "la réalisation d'un projet collectif d'établissement", a précisé Edouard Geffray. "Rien n'est tranché, les discussions sont en cours avec les organisations syndicales", a-t-il ajouté.

Cette prime viendra s'ajouter à celle de 2.315 euros annuels créés par le gouvernement précédent pour les enseignants de REP+.

Cette mesure a pour objectif d'"accroître l'attractivité des postes, valoriser les métiers des enseignants, créer une pérennité sur leurs postes et des dynamiques collectives intéressantes", a expliqué M. Geffray.

[ito/fmp/mig/cam](https://www.afp.com/ito/fmp/mig/cam)

Afp le 02 juil. 18 à 18 33.